

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Notre Paracha traite des trois dernières Plaies qu'Hachem a infligées aux Egyptiens. Aussi, le Baal Hatourim fait-il remarquer que le nom de la Paracha: **BO**, a pour valeur numérique trois, pour faire allusion aux trois dernières Plaie d'Egypte racontées dans notre Sidra (à noter aussi que BO est la troisième Paracha du livre de Chémot). A la fin de la Paracha précédente, lorsqu'après le déluge de grêle, Pharaon reconnaît qu'«Hachem est Juste et Il a raison», Moché Rabbénou crut que bien que le souverain d'Egypte ne s'était pas soumis devant la Grandeur divine, il avait baissé les armes à cause des souffrances infernales que les Plaies lui infligeaient. Cependant, quand Moché vit que, malgré les souffrances, Pharaon refusa encore de libérer le Peuple Juif, il crut que toutes ces menaces étaient vaines. Aussi, D-ieu interpellait Moché et lui donna l'injonction suivante: «Rends-toi chez Pharaon; car Moi-même J'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs, à dessein d'opérer tous ces prodiges autour de lui. Et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que J'ai fait aux Egyptiens et les merveilles que J'ai opérées contre eux». Le Sforno explique qu'Hachem indiqua à Moché que bien que Pharaon ne veuille les libérer, il fallait quand même lui envoyer d'autres Plaies pour deux raisons: D'une part, afin que certains Egyptiens puissent faire Téchouva et, d'autre part, afin que les Juifs puissent raconter, de génération en génération, les Bienfaits et la Grandeur du Saint Béni soit-Il. De nos jours, devant les «Plaies» qui s'abattent parfois sur les Peuples, et les souffrances de l'Exil qu'endurent régulièrement le Peuple Juif, nous devons savoir «lire» les tristes événements de l'actualité et en tirer les leçons. Ainsi, concernant les malheurs qui touchent les Nations,

Bo

Rachi (sur Chémot 7, 3) rapporte le commentaire suivant: «Telle est la manière d'agir du Saint bénit soit-il: Il amène des châtiments sur les Nations afin qu'Israël entende et craigne, ainsi qu'il est écrit (Tsefania 3, 6-7): 'J'ai anéanti des Nations, leurs tours d'angle sont en ruines... J'ai dit: Aussi me craindras-tu et en tireras-tu une leçon'» car, enseigne la Guémara (Yébamot 63a): «Le monde n'est frappé par le malheur qu'à cause (des péchés) du Peuple Juif». Aussi, précise le Sforno: «La leçon fondamentale d'éthique que nous tirons de tout cela est que, face à une affliction, nous devons avant tout examiner nos actions passées pour découvrir où nous avons commis des erreurs, et essayer de comprendre ce que ces afflictions sont censées déclencher dans notre mémoire afin d'améliorer notre conduite à la fois envers D-ieu et envers notre prochain.» Concernant notre souffrance dans les derniers jours de l'Exil, combien de miracles entendons-nous et voyons-nous durant même ces événements tragiques? Interrogeons-nous! Quand un attentat a lieu en Afrique ou en Asie ou ailleurs, les victimes s'élèvent automatiquement à plusieurs dizaines, centaines voire milliers de morts! Hachem nous prend en pitié et nous inflige «seulement» de faibles pertes, même si évidemment chaque âme juive est considérée comme l'humanité toute entière, et que chaque douleur d'un simple Juif nous touche tous! Aussi, chaque épreuve est-elle un signal qu'Hachem nous envoie pour nous repentir, et en même temps pour que nous saisissions Sa Miséricorde. Puissions-nous renforcer notre crainte et notre amour de D-ieu, afin de mériter rapidement Son dévoilement au Grand Jour de la Délivrance.

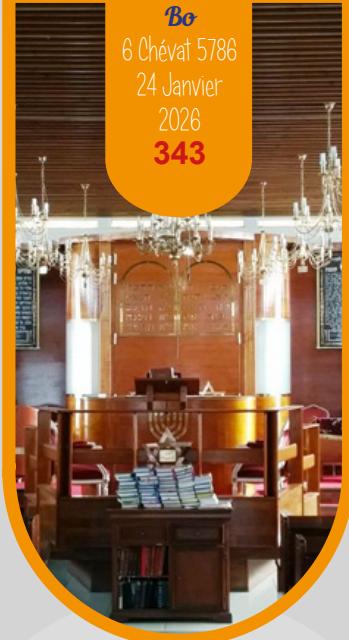
Collel

«Pourquoi et comment Hachem s'est-il joué des Egyptiens?»

Le Récit du Chabbat

Baba Salé monta en Israël en l'an 5724. Il raconta une fois à son petit-fils, Rabbi David Haï Abouh'atséra, qu'avant de monter en Israël, il avait distribué tout ce qu'il possédait aux Juifs de la ville jusqu'à ce qu'il se trouva sans un sou en poche lors de son voyage en Israël. Or, dans la même nuit, son père Rabbi Massoud le visita et tenant dans sa main une montre en or lui dit: «Ne t'inquiète pas mon fils, car le Maître du Monde pourvoira à tous tes besoins et tu ne manqueras

Bo
6 Chévat 5786
24 Janvier
2026
343



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nérot: 17h15

Motsaé Chabbat: 18h27



1) Le Zohar insiste beaucoup sur l'importance du Cantique de la mer ("Az Yachir Moché"), et la nécessité de le lire après les "Péssouqué Dézimra". Ce cantique procure en effet beaucoup d'élévation et de satisfaction à la "Chékhina" (Présence divine), si l'on peut s'exprimer ainsi. Il convient donc de le réciter avec beaucoup de joie et sur un ton mélodieux. En le lisant, on s'imaginera se tenant à pieds secs au milieu de la Mer des Joncs, sain et sauf, alors que les Egyptiens sont en train de se noyer. Cela est également propice au pardon de ses fautes.

2) La bénédiction de "Yichtabba'h" est une prière grandiose et redoutable. Elle contient treize attributs de louanges, en parallèle aux treize Attributs de miséricorde. On les récitera sur un ton posé et mélodieux, comme lorsqu'on loue le Roi, en les comptant sur les doigts. On doit veiller à ne pas être amené à s'interrompre pour répondre au Kaddiche ou à la Kédoucha au milieu de ces treize qualificatifs. S'il arrive que l'on doive le faire, on reprendra ensuite depuis "Ki Lékh Naé", afin de réciter d'un seul trait les treize louanges, sans aucune interruption.

3) On ne peut dire la bénédiction de "Yichtabba'h" que si on a récité auparavant "Baroukh Chéamar" et au minimum une partie des "Péssouqué Dézimra".

(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)

לעילוי נשמה

de rien». Le lendemain, un homme se rendit dans la demeure de Baba Salé et tout rentré, il raconta au Tsaddik que sa fille avait disparu depuis quelques temps déjà et nul ne savait où elle se trouvait. Il consola l'homme en disant: «Aujourd'hui, elle rentrera chez toi.» En effet, quelques heures plus tard, la jeune fille regagna le foyer paternel après s'être disputé avec son ami. Le père, un homme très riche, se hâta de se rendre chez le Tsaddik le remerciant chaudement pour la bénédiction qui avait porté ses fruits. Il remit au Tsaddik une très grosse somme d'argent pour le «rachat de sa fille» ce qui permis à Baba Salé et à toute sa famille de subvenir à leurs besoins durant la première période qui suivit leur installation en Israël. Après une courte période passée à Jérusalem dans le quartier de Baka, il décida de s'installer à Yavné près de la demeure de son gendre, le Tsaddik Rabbi Abraham Abouh'atséra qui était alors préposé à la direction du village en qualité de Rav. Mais la décision pencha vers une autre direction et Yavné perdit le mérite de se voir gratifier de la présence d'un si grand personnage. Voici les faits qui furent à l'origine de cette décision. Un des Talmidé 'Hakhamim de la ville rendit visite à Baba Salé. Au cours de la conversation, l'érudit laissa échapper que la grande controverse qui opposait le Gaon de Vilna et le Baal Chem Tov était que le premier dans son génie extraordinaire avait su pénétrer tous les domaines de la Thora à la différence du second donc la vision était différente. Lorsque Baba Salé entendit ces paroles, il en fut profondément touché et s'adressant directement à la personne concernée il dit: «Qui es-tu pour parler de la sorte à ce sujet? ... Sais-tu qui est le Baal Chem Tov?... Lève-toi et sors de là. Je ne veux plus te revoir ici...» Le Talmid 'Hakham sortit puis Baba Salé se tournant vers son petit-fils et lui dit d'un ton mi-étonné: «Comment peux-tu m'amener ici un homme qui ose parler contre le saint Baal Chem Tov?... Tu verras que s'il ne ferme pas son Collet, je ne m'appelle plus Baba Salé...» Et comme pour mieux faire pénétrer ses paroles dans le cœur des membres de sa famille qui se trouvaient présents à ce moment-là, il ajouta: «Dans un endroit où l'on parle ainsi du très saint Baal Chem Tov, il est interdit d'y demeurer!». Baba Salé ne s'attarda pas une minute de plus dans ce lieu, plia ses affaires et le même jour il quitta Yavné pour ne plus jamais y retourner. Il semble superflu de noter que le lendemain, l'homme dût fermer son Collet. En effet, le ministère du culte lui fit part que son institution n'entrant plus dans les critères requis et qu'il se trouvait à présent dans le regret de ne plus pouvoir subventionner son Collet. Et lorsque le Rabbi de Loubavitch prit connaissance de ces faits, il en fut très touché et dit au 'Hassid qu'il l'avait informé: «... Tu connais de telles histoires et tu les gardes pour moi...?»

La Hiloula de Baba Salé tombe le 4 Chevat.

Réponses

Il est écrit au début de notre Paracha: «L'Éternel dit à Moché: "Rends-toi chez Pharaon; car Moi-même J'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs, afin que J'opère Mes prodiges en son sein. Et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que **J'ai fait** בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (It'alati) aux Égyptiens et les merveilles que J'ai opérées contre eux; vous reconnaîtrez ainsi que Je suis l'Éternel"» (Chémot 10, 1-2). Rachi préfère expliquer le terme בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (It'alati) comme signifiant שִׁקְמַת (Si'haketi) – «Je me suis joué [des Égyptiens]». Pour cela, Rachi rapporte comme arguments deux versets: a) «Balaam répondit à l'ânesse: "Parce que **tu te joues** בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (It'alate) de moi! Si je tenais une épée, certes, je te tuerais sur l'heure!"» (Bamidbar 22, 29). b) «[à propos de Philistins qui détenaient l'Arche Sainte] Et pourquoi endurcir votre cœur comme l'ont fait les Égyptiens et Pharaon? Assurément, quand **Il s'est joué** בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (It'ale) d'eux, ils ont dû renvoyer ce peuple et il est parti!» (I Samuel 6, 6). D-ieu a agi envers Pharaon conformément au principe de «mesure pour mesure» («Mida Kénégued Mida»). En effet, il est dit à propos de l'attitude du monarque égyptien: «... Seulement que Pharaon cesse **de se jouer** בְּנֵי (Hatal) de nous, en ne laissant pas le Peuple partir pour sacrifier à l'Éternel» (Chémot 8, 25). Cependant, nous pouvons apporter d'autres raisons expliquant en quoi consistait le «jeu» auquel se prêta Hachem à l'égard des Égyptiens: 1) Il est dit: «L'Éternel dit à Moché: "Rends-toi chez Pharaon; car Moi-même J'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs..."» Il y a ici une contradiction. En effet, Rachi commente: «**Rends-toi chez Pharaon:** Et mets-le en garde.» En même temps, D-ieu endurcit son cœur pour l'empêcher d'accepter de laisser sortir les Béné Israël, et «afin d'opérer Ses prodiges en son sein.» C'est donc en ce sens, que D-ieu s'est joué de Pharaon [voir Ramban]. 2) Au cours de Dix Plaies (et particulièrement les cinq dernières), D-ieu a endurci le cœur de Pharaon, puis l'a ensuite ramolli pour qu'il puisse regretter son entêtement, reconnaître son tort et glorifier Hachem, comme il le fit, à propos de la «Grêle»: «...J'ai péché, cette fois-ci: l'Éternel est Juste et c'est moi et mon peuple qui sommes coupables» (Chémot 9, 27). Cette alternance – endurcissement / ramollissement, est la manière dont Hachem se joua de Pharaon et de ses serviteurs [Alchikh]. 3) Chaque fois que D-ieu frappa les Égyptiens, il leur laissa penser qu'il faisait preuve d'une touche de miséricorde envers eux. Aussi, les Égyptiens ne craignirent-ils pas suffisamment le châtiment et même endurcirent leur cœur. Or, cette fausse apparence était au contraire l'expression de Sa Rigueur, «afin qu'il opère Ses prodiges au sein des Égyptiens.» En effet, les «Bêtes Sauvages» ne détruisirent pas entièrement le troupeau, afin que la «Peste» s'abatte sur le bétail restant. L'avertissement de la Plaie, permit de réserver les chevaux allant servir à poursuivre les Béné Israël dans la Mer et ainsi engloutir les Égyptiens dans les eaux. De même, la «Peste» laissa un part de destruction à la «Grêle». Celle-ci ne détruisit pas totalement les récoltes, pour permettre aux «Sauterelles» d'achever l'anéantissement des ressources agricoles. C'est donc de cette manière quelque peu trompeuse qu'Hachem se joua des Égyptiens [Alchikh]. Ce qu'il s'est produit lors de la première Délivrance, se réalisera lors de la Dernière. Aussi, est-il écrit à propos de la Guerre de Gog ou Magog (point de départ de la Guéoula finale): «Pourquoi se démènent les peuples, et les Nations agitent-elles de vains projets? Les rois de la terre se soulèvent, les princes se liguent ensemble contre l'Éternel et son oint. "Brisons [disent-ils] leurs liens. Rejetons loin de nous leurs chaînes!" Celui qui réside dans les cieux en rit בְּשָׂרֶב (Is'hak), le Seigneur se raille d'eux» (Téhilim 2, 1-4) [voir Ramban].



La perle du Chabbath

Hachem demande à Moché d'ordonner aux Béné Israël de prendre, le dix du mois de Nissan, un agneau ou un chevreau, et de l'égorger le quatorze de mois (le Sacrifice de Pessa'h), puis de répandre son sang sur les poteaux et le linteau de la porte de chaque foyer juif afin qu'il «saute par-dessus» ces maisons lorsqu'il ira tuer les premiers-nés égyptiens. Le sang du Sacrifice de Pessa'h fut mélangé à celui de la Brit Milah qu'ils accomplirent au moment de la Sortie d'Egypte (après s'être abstenus durant la longue période d'esclavage); c'est précisément ce mélange qui fut répandu sur les poteaux et linteau de leur maison afin qu'Hachem les épargne de la destruction [voir Targoun Yonathan Ben Ouziel sur Chémot 12, 13]. Ainsi, c'est par le mérite de ces «deux Sangs» qu'Hachem délivra les Béné Israël d'Egypte, et c'est également par leur mérite qu'il nous délivrera à la fin du «quatrième Empire» (Edom). C'est la raison pour laquelle il est mentionné deux fois l'expression «vis dans tes sangs» [dans le verset du Ezéchiel]: «Je passai auprès de toi, Je te vis t'agiter dans tes sangs, et Je te dis: "Vis dans tes sangs" (la Délivrance d'Egypte) et Je te dis: "Vis dans tes sangs" (la Délivrance finale)» (Ezéchiel 16, 6) [Pirké DéRabbi Elièzer 29]. Nous trouvons également une allusion aux «deux Sangs» dans le verset 13 proprement dit: «Le sang sera pour vous נְקָם (Lakhem) [le mot נְקָם à la même valeur numérique (90) que le mot הַמִּילָה «HaMilah» - Baal Hatourim] comme signe (allusion au signe de la Milah) sur les maisons où vous habitez: Je reconnaîtrai ce sang et Je vous épargnerai וּפְסַחַרְתִּי - OuPassa'hti (allusion au Korbane Pessa'h) et le fléau n'aura pas prise sur vous lorsque Je sévirai sur le pays d'Egypte» (verset 13) [HaRadal]. Dans ce contexte, Rachi (au verset 6) rapporte le commentaire suivant (au nom de la Mékhila): «Rabbi Mathia Ben Harach a enseigné: Il est écrit: Et Je passai près de toi, et Je te vis, et voici, ton âge était l'âge des amours' (Ezéchiel 16, 8). Le moment est venu pour le serment que j'ai prêté à Abraham de sauver ses enfants. Or, ils n'avaient aucun Commandement à accomplir pour mériter d'être délivrés, comme il est écrit: Tu étais nue et découverte' (verset 7). Aussi Hachem leur a-t-il donné deux Mitsot: le sang de Pessa'h et celui de la Milah, lequel a été versé cette nuit-là, comme il est écrit: Je te vis t'agiter dans tes sangs' (verset 6), littéralement: 'dans tes deux Sangs' Pourquoi Hachem donna-t-il spécialement ces deux Mitsot au Peuple Juif pour mériter la Délivrance? Remarquons tout d'abord que ces deux Commandements sont étroitement liés. En effet, seul le circoncis est autorisé à offrir le Korbane Pessa'h, comme il est dit: «Si un étranger, habite avec toi et veut célébrer Pessa'h pour Hachem, que tout mâle qui lui appartient soit circoncis, il sera alors admis à la célébrer et deviendra l'égal de l'indigène; mais nul incirconcis n'en mangera» (verset 48). Par ailleurs, ce sont les deux seuls Commandements parmi les «deux-cent quarante-huit Mitsot positives» pour lesquels la désobéissance encourt la peine de «Karet - retranchement», comme il est dit [à propos de la Milah]: «Et le mâle incirconcis, qui n'aura pas retranché la chair de son excroissance, sera retranché lui-même du sein de son peuple pour avoir enfreint mon alliance», et comme il est dit [à propos du Korbane Pessa'h]: «Pour l'homme qui, étant pur et n'ayant pas été en voyage, se serait néanmoins abstenu de faire Pessa'h, cette personne sera retranchée de son peuple...» (Bamidbar 9, 13). Si l'infraction de ces deux Mitsot conduit au «Karet» (au retranchement de l'âme de sa source divine et donc à une mort spirituelle), l'accomplissement de celles-ci procure l'essentiel de la «vitalité spirituelle» portée par les Mitsot, à laquelle fait allusion la parole du Prophète: «Vis dans tes sangs» [Sfat Emet]. Aussi, ces «deux Sangs» de «vitalité» étaient-ils indispensables pour la Délivrance d'Egypte (la naissance du Peuple Juif) et le seront-ils pour la Délivrance finale (la renaissance et résurrection du Peuple Juif). Enfin, l'accomplissement de ces deux Mitsot transcende, à l'instar de la Emouna, l'entendement humain (la Milah sur un enfant de huit jours et le danger occasionné par le sacrifice du dieu des Egyptiens), car c'est par le mérite d'un tel comportement qu'Hachem envoie la Délivrance [Likouté Si'hot].